

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Objet :** Procès-verbal  
**Date :** Séance ordinaire du 2 décembre 2025  
**Heure :** 15 h (16 h aux Îles-de-la-Madeleine)  
**Lieu :** Vidéoconférence (Zoom)

---

### MEMBRES PRÉSENTS

- M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau Directrice générale
- M. Gino Thorne Groupe socio-économique et président
- M. Jean-Michel Côté Titulaire de DEC technique et vice-président
- M. Éric Guénette Enseignant, campus de Gaspé
- M. Philippe Kabore Groupe socio-économique
- M<sup>me</sup> Nathalie Leblanc Parent
- M<sup>me</sup> Annick Nadeau Groupe socio-économique
- M. Serge Rochon Directeur des études
- M. Jean-François Sénéchal Groupe socio-économique

### MEMBRES ABSENTS

- M. Luc Chrétien Groupe socio-économique
- M<sup>me</sup> Anabel Cormier Titulaire de DEC préuniversitaire
- M<sup>me</sup> Marjorie Dallaire Enseignante, campus de Carleton-sur-Mer
- M. Stéphane Gosselin Professionnel

## **ASSISTENT À LA RÉUNION**

- M. Charles Flageole                      Personnel cadre observateur
- M<sup>me</sup> Amélie Gagné                      Secrétaire générale

## **POSTES VACANTS**

- Représentante ou représentant du personnel de soutien (1)
- Représentante ou représentant des parents (1)
- Représentante ou représentant des entreprises de la région (2)
- Représentante ou représentant des étudiantes et étudiants (2)

## **PROJET D'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et atteinte du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Déclaration d'intérêt;
5. Suivi des postes au conseil d'administration;
6. Adoption du procès-verbal du 17 septembre 2025 :
  - 6.1. Suivi du procès-verbal du 17 septembre 2025;
7. Dépôt du procès-verbal du comité exécutif du 4 novembre 2025 :
  - 7.1. Suivi du procès-verbal du comité exécutif du 4 novembre 2025;
8. Période de questions pour la communauté collégiale.

### **DÉCISION**

9. Rapport annuel 2024-2025 du Cégep de la Gaspésie et des Îles;
10. Adoption du rapport financier annuel 2024-2025;
11. Rapport d'évaluation de la PIEA par la CEEC – Juin 2025;
12. Adoption du Plan décennal d'infrastructures de recherche (PDIR) 2026-2036;
13. Désignation du nom officiel du centre sportif du campus de Carleton-sur-Mer;
14. Adoption de la politique de gestion des cadres;
15. Adoption des documents de reddition de comptes et présentation des états financiers 2024-2025 des CCTT.

### **INFORMATION**

16. Avis de motion pour une modification au Règlement n° 2 « Droits d'admission, droits d'inscription et autres droits afférents aux services d'enseignement collégial »;
17. Avis de motion pour une modification au Règlement n° 11 « Droits de toutes natures, cotisations et frais tarifés »;
18. Correspondances;
19. Dépôt des rapports de vote électronique;
20. Dépôt des rapports des comités du conseil d'administration;

21. Suivi de la planification stratégique;
22. Information du président;
23. Information de la directrice générale;
24. Information du directeur des études;
25. Suivi des activités à l'international;
26. Questions diverses;
27. Date de la prochaine séance;
28. Levée de la séance.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président ouvre la séance à 15 h 3 et souhaite la bienvenue aux membres.

Le président demande l'autorisation aux membres que la séance soit enregistrée uniquement à des fins de transcription du procès-verbal. Une fois le procès-verbal adopté à la séance suivante du conseil, l'enregistrement sera supprimé.

## 2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET ATTEINTE DU QUORUM

La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum.

## 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Les membres sont invités à ajouter des sujets.

Sur une proposition de M. Éric Guénette, appuyée par M. Jean-Michel Côté, il est unanimement résolu :

D'adopter le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 décembre 2025.

Résolution CA-2526-18

Fichier joint : *Projet\_Ordre du jour\_CA\_2025-12-02*

## 4. DÉCLARATION D'INTÉRÊT

Le président invite les membres à signifier tout conflit d'intérêts ou toute apparence de conflit d'intérêts en lien avec un ou des sujets inscrits à l'ordre du jour.

## 5. SUIVI DES POSTES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Postes à pourvoir :

- Un poste comme représentante ou représentant du personnel de soutien;
- Un poste comme représentante ou représentant des parents;
- Deux postes comme représentante ou représentant des entreprises de la région;
- Deux postes comme représentante ou représentant des étudiantes et étudiants.

Le président informe le conseil d'administration de la démission de M<sup>me</sup> Cathy Arseneau.

Les démarches sont en cours pour pourvoir les postes vacants.

## 6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 SEPTEMBRE 2025

La secrétaire générale est exemptée de la lecture du procès-verbal qui a été acheminé aux membres en conformité avec le Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de M. Jean-Michel Côté, appuyée par M. Jean-François Sénéchal, il est unanimement résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2025.

Résolution CA-2526-19

Fichier joint : *Procès-verbal\_CA\_2025-09-17*

## 6.1. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 17 SEPTEMBRE 2025

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal du conseil d'administration du 17 septembre 2025.

## 7. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 4 NOVEMBRE 2025

À chaque assemblée du conseil, la directrice générale fait rapport des principales décisions du comité exécutif spécialement par le dépôt des procès-verbaux des réunions, comme prévu au Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Fichier joint : *Procès-verbal\_CE\_2025-11-04*

## 7.1. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 4 NOVEMBRE 2025

### Sanctions des études

DEC : 20

AEC : 39

### Désignation à venir du nom officiel du centre sportif du campus de Carleton-sur-Mer

Le comité exécutif recommande au conseil d'administration du 2 décembre 2025 de désigner officiellement le centre sportif du campus de Carleton-sur-Mer « Centre sportif Line Giasson » et recommande de faire une motion de félicitations au comité qui a préparé cette demande pour la qualité du dossier.

## 8. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LA COMMUNAUTÉ COLLÉGIALE

En conformité avec la résolution CA-02-176, la secrétaire générale a informé la communauté collégiale qu'une période de questions est prévue à l'ordre du jour de la réunion du conseil.

Aucune question n'a été reçue. La période de questions se terminait le 28 novembre 2025.

## 9. RAPPORT ANNUEL 2024-2025 DU CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES

La directrice générale, M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau, présente ce point.

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles doit soumettre au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) un rapport de ses activités pour l'année 2024-2025. Ce dépôt doit être accompagné d'une résolution du conseil d'administration.

En plus du rapport à soumettre au MES, le Cégep réalise également un rapport annuel à des fins de promotion. Ce document a également été déposé dans l'Espace-Conseil d'administration. M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau en fait une présentation sommaire aux membres du conseil.

**Considérant** l'obligation prévue à la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* de déposer un rapport annuel au ministère de l'Enseignement supérieur;

Sur une proposition de M. Jean-Michel Côté, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Leblanc, il est unanimement résolu :

D'approuver le rapport annuel 2024-2025 du Cégep de la Gaspésie et des Îles et le transmettre au ministère de l'Enseignement supérieur.

Résolution CA-2526-20

Fichiers joints : *Rapport\_annuel\_2024-2025; Rapport\_annuel\_Version\_locale*

## 10. ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024-2025

La directrice générale, M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau, présente ce point.

L'avancement des travaux concernant le rapport financier annuel 2024-2025 se poursuit. Quelques embûches ont été rencontrées lors du transfert des données du logiciel utilisé par le Cégep vers le fichier Excel transmis par le ministère, lequel est très précis et structurant. Un débalancement entre les deux fichiers a empêché la finalisation des travaux. Plusieurs échanges ont eu lieu avec les auditeurs à ce sujet.

Le comité d'audit prévu aujourd'hui a donc été reporté jusqu'à la fin des travaux, ce qui devrait fort possiblement se concrétiser d'ici la fin de la semaine. Par la suite, un comité d'audit se tiendra afin d'adopter le rapport financier annuel. Une résolution électronique suivra ensuite.

La directrice générale informe néanmoins les membres du conseil d'administration que le Cégep termine son année financière avec un surplus de 1,9 M\$ à l'enseignement régulier. Ce surplus s'explique notamment par le fait que, lors du paiement des rétroactions salariales des membres du personnel, le Cégep ne savait pas encore si ces montants seraient remboursés par le ministère. Lors de la préparation du budget 2024-2025, le Cégep avait déjà considéré les rehaussements salariaux. Plus tard au cours de l'année, il a été confirmé que les sommes seraient effectivement versées par le ministère. Le surplus sera donc ajouté au solde de fonds. De plus, certaines certifications de crédit pouvaient être reportées d'une année à l'autre depuis quelques exercices; plusieurs d'entre elles ne pouvaient toutefois plus l'être cette année et se retrouveront également dans le solde de fonds.

En ce qui concerne la formation continue, un surplus de plus de 2 M\$ a été réalisé. Certains programmes étaient considérés comme des priorités nationales. Un montant de 700 000 \$, prévu pour les projets de 2023-2024, mais reçu uniquement en 2024-2025, explique une partie de ce surplus. Le Service aux entreprises (SAE) a également été très rentable, notamment grâce aux formations offertes auprès des communautés autochtones. Sans surprise, ce fut aussi une bonne année pour les projets internationaux.

## 11. RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA PIEA PAR LA CEEC – JUIN 2025

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente ce point.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) a publié en juin 2025 son rapport portant sur la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) du

Cégep de la Gaspésie et des Îles. Ce rapport fait suite à l'analyse de la version révisée de la PIEA adoptée par le Cégep en janvier 2024. L'exercice d'évaluation a été réalisé en s'appuyant sur la troisième édition du cadre de référence de l'évaluation des PIEA de la Commission. Le rapport présente au Cégep des avis (recommandations, suggestions ou invitations) et porte un jugement global sur la politique (entièrement satisfaisant, satisfaisant, partiellement satisfaisant ou insatisfaisant). Dans le cas présent, la Commission a jugé la PIEA du Cégep comme étant satisfaisante et a émis trois invitations, une suggestion et aucune recommandation.

Le Cégep avait évalué et révisé sa PIEA en 2023-2024 et la nouvelle version est entrée en vigueur à la rentrée d'automne 2024. Le Cégep a procédé depuis à quelques changements, mais la version transmise à la CEEC était celle de janvier 2024. La CEEC ne formule aucune recommandation. Le Cégep n'a donc pas à modifier sa PIEA pour approbation. La suggestion portant sur la démonstration individuelle de l'atteinte des objectifs par l'étudiante ou l'étudiant est bien reçue par le Cégep, mais celui-ci continuera d'accompagner et d'encourager le personnel enseignant dans le développement de ses pratiques d'évaluation, sans modifier l'article concerné. Les invitations ont fait l'objet de réflexions et de conclusions dans le cadre des travaux de rédaction de la politique et ne seront pas modifiées.

Sur une proposition de M. Éric Guénette, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Leblanc, il est unanimement résolu :

De recevoir officiellement le rapport d'évaluation de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC), mais ne procéder qu'à un seul des ajustements proposés : Préciser que les modalités de participation aux cours et l'application des règles d'évaluation établies par le département (ou équivalent) doivent être intégrées au plan de cours.

Résolution CA-2526-21

Fichiers joints : *PIEA\_rapport\_2025-06-18; Évaluation de la PIEA\_Rapport de la CEEC*

## 12. ADOPTION DU PLAN DÉCENNAL D'INFRASTRUCTURES DE RECHERCHE (PDIR)

2026-2036

Le coordonnateur du Service de la recherche et de l'innovation, M. Charles Flageole, présente ce point.

À la demande du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) (voir lettre et annexe collèges PDIR 2026-2036), le Cégep doit fournir la planification des infrastructures de recherche pour la période 2026-2036. Cet exercice est repris annuellement. Pour cette année, le Cégep n'a que des projets déposés par son gestionnaire du CCTT en énergies renouvelables (Nergica). Les différentes infrastructures proposées sont présentées dans le document *Résumé du PDIR CGI 2026-2036*.

**Considérant** la recommandation favorable de la Direction des ressources matérielles et financières d'adopter le Plan décennal d'infrastructures de recherche (PDIR) 2026-2036;

**Considérant** que le PDIR 2026-2036 doit être appuyé par une résolution du conseil d'administration;

Sur une proposition de M. Jean-Michel Côté, appuyée par M<sup>me</sup> Annick Nadeau, il est unanimement résolu :

D'adopter le Plan décennal d'infrastructures de recherche 2026-2036.

Résolution CA-2526-22

Fichiers joints : *Plan décennal des investissements collèges 2026-2036\_Cégep de la Gaspésie; Résumé du PDIR CGI 2026-2036; Tableau sommaire PDIR 2026-2036*

### 13. DÉSIGNATION DU NOM OFFICIEL DU CENTRE SPORTIF DU CAMPUS DE CARLETON-SUR-MER

La directrice générale, M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau, présence ce point.

À titre d'ex-collègues de M<sup>me</sup> Line Giasson, trois membres de la communauté du campus de Carleton-sur-Mer ont souhaité mettre en lumière la contribution remarquable de cette personne d'exception à la qualité de l'éducation offerte au Cégep de la Gaspésie et des Îles, ainsi que son engagement soutenu et exemplaire envers l'établissement, la communauté collégiale et l'ensemble de la population de notre vaste et belle région.

Dans cette perspective, une démarche de désignation toponymique a été entreprise. Les personnes concernées ont réalisé les recherches nécessaires afin de mettre à jour la présentation de M<sup>me</sup> Line Giasson et de constituer le dossier soumis au conseil d'administration.

**Considérant** l'engagement professionnel reconnu de M<sup>me</sup> Line Giasson tant par ses pairs que par la population;

**Considérant** que la demande de dénomination découle directement de cet engagement et s'inscrit dans une volonté de reconnaître de manière durable la contribution d'une personne ayant marqué l'histoire du campus de Carleton-sur-Mer;

**Considérant** que, selon la politique en vigueur, le comité de toponymie doit démontrer le bien-fondé d'une telle reconnaissance par rapport aux autres formes de reconnaissance disponibles;

**Considérant** que l'ensemble des exigences et balises prévues à la politique a été respecté;

**Considérant** la recommandation favorable du comité exécutif;

Sur une proposition de M. Jean-Michel Côté, appuyée par M. Philippe Kabore, il est unanimement résolu :

De désigner officiellement le centre sportif du campus de Carleton-sur-Mer « Centre sportif Line Giasson » et de faire une motion de félicitations au comité qui a préparé cette demande pour la qualité du dossier.

Résolution CA-2526-23

Fichier joint : *Dénomination\_toponymique\_Centre\_sportif\_Line\_Giasson*

## 14. ADOPTION DE LA POLITIQUE DE GESTION DES CADRES

La directrice des ressources humaines et des affaires corporatives par intérim et secrétaire générale, M<sup>me</sup> Amélie Gagné, présente ce point.

La dernière politique avait été approuvée en 2005.

La politique de gestion des cadres locale est liée au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel*.

Le règlement des conditions des cadres est modifié en suivant les négociations des conventions collectives. Le règlement avait été modifié en mai 2023 (convention 2020-2023) et a été modifié de nouveau en juin 2025 (convention 2023-2028).

Lors des modifications de 2023, l'association locale et les ressources humaines ont débuté un travail pour apporter des modifications à la politique locale. Considérant les modifications à venir en 2025, aucune politique n'a été présentée avant aujourd'hui.

À noter que le processus de négociation se déroule entre l'Association des cadres des collèges du Québec (ACCQ) et le gouvernement en ce qui concerne les conditions des cadres.

Sur une proposition de M. Philippe Kabore, appuyée par M. Jean-Michel Côté, il est unanimement résolu :

Le comité des ressources humaines, mandaté pour réviser la politique de gestion des cadres, recommande :

Que le conseil d'administration adopte la politique révisée de gestion des cadres, telle que présentée, en remplacement de la politique approuvée en 2005, afin d'assurer sa cohérence avec le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel*, tel que modifié en 2023 et 2025.

Résolution CA-2526-24

Fichier joint : *Politique\_de\_gestion\_des\_cadres\_2025*

## 15. ADOPTION DES DOCUMENTS DE REDDITION DE COMPTES ET PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2024-2025 DES CCTT

Le coordonnateur du Service de la recherche et de l'innovation, M. Charles Flageole, présente ce point.

Dans la reddition de comptes des Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) avec le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et selon les ententes de gestion des CCTT avec le Cégep, les documents de reddition de comptes doivent être adoptés par le conseil d'administration du Cégep et déposés au MES le 5 décembre 2025. Les membres du comité de suivi des CCTT et du comité d'audit se sont réunis le 24 novembre 2025 afin de procéder à la vérification des documents.

**Considérant** l'obligation de transmettre au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) les documents nécessaires à la reddition de comptes d'un Centre collégial de transfert de technologie (CCTT);

**Considérant** la recommandation favorable du comité de suivi des CCTT et du comité d'audit du Cégep;

**Considérant** que les documents doivent être appuyés par une résolution du conseil d'administration;

Sur une proposition de M. Jean-Michel Côté, appuyée de M. Serge Rochon, il est unanimement résolu :

D'adopter les rapports annuels 2024-2025 des trois CCTT.

Résolution CA-2526-25

Fichiers joints : *Rapport-annuel-CIRADD-2024-2025; Nergica\_Rapport\_Annuel\_2025; CCTT\_Pêches 2024-2025\_BILAN-2025-10-31*

**16. AVIS DE MOTION POUR UNE MODIFICATION AU RÈGLEMENT N° 2 « DROITS D'ADMISSION, DROITS D'INSCRIPTION ET AUTRES DROITS AFFÉRENTS AUX SERVICES D'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL »**

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente ce point.

Des ajustements sont nécessaires quant à la perception des montants facturés et les impacts de non-paiement.

Objectif : Diminuer les mauvaises créances et informer davantage les étudiantes et étudiants.

**17. AVIS DE MOTION POUR UNE MODIFICATION AU RÈGLEMENT N° 11 « DROITS DE TOUTES NATURES, COTISATIONS ET FRAIS TARIFÉS »**

Le directeur des études, M. Serge Rochon, présente ce point.

Objectif : Diminuer les mauvaises créances du Cégep et informer davantage les étudiantes et étudiants.

## 18. CORRESPONDANCES

23 septembre 2025 : Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur – Acceptation du projet TRANSMER : Mise à niveau des équipements du secteur de transformation et de valorisation de la biomasse marine

1<sup>er</sup> décembre 2025 : Lettre de la ministre de l'Enseignement supérieur – Acceptation de la modification du programme d'études *Transformation des produits aquatiques*

Fichiers joints : *Lettre\_A.Blouin\_CégepGim\_M.Biron\_MES; LettreMBiron\_GThorne\_Cégep de la Gaspésie et des Îles*

## 19. DÉPÔT DES RAPPORTS DE VOTE ÉLECTRONIQUE

Aucun vote électronique n'a eu lieu.

## 20. DÉPÔT DES RAPPORTS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Compte rendu du comité des ressources humaines du 27 octobre 2025
- Compte rendu du comité de suivi des CCTT et du comité d'audit du 24 novembre 2025

Fichiers joints : *Compte\_rendu\_comité\_RH\_27-10-2025; Compte\_rendu\_comité\_suivi\_CCTT\_et\_comité\_d'audit\_24-10-2025*

## 21. SUIVI DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

La directrice générale, M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau, présente ce point.

Un court sondage a été réalisé auprès des membres du personnel en octobre dernier. Le comité de la planification stratégique a reçu les résultats à la fin du mois.

Les sous-comités liés à chaque orientation analyseront les résultats et formuleront des recommandations. Une rencontre de suivi du comité est prévue durant l'hiver. Le tout sera présenté au conseil d'administration au printemps.

## 22. INFORMATION DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gino Thorne, transmet les points d'information suivants :

- Le président apporte un petit changement dans la façon de procéder lors du conseil d'administration. Les questions et commentaires des membres seront accueillis avant de passer à l'adoption de la recommandation. Le président trouve important que tous puissent s'exprimer autant que nécessaire.
- Le président informe également les membres du conseil d'administration qu'il désire qu'une rencontre par année soit faite en présence.

## 23. INFORMATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale, M<sup>me</sup> Yolaine Arseneau, transmet les points d'information suivants :

### Rencontre avec la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur

Au mois d'octobre, une rencontre s'est tenue avec la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur. L'échange a laissé l'impression qu'elle souhaitait réellement prendre les dossiers en main. Elle a d'ailleurs transmis une lettre concernant le gel d'embauche, permettant de

dédouaner les directions générales pour l'affichage de certains postes. Toutefois, aucune heure supplémentaire n'a encore été octroyée au Cégep, ce qui maintient une pression importante sur les services déjà affectés par le manque de personnel. Malgré un engagement remarquable des équipes, un essoufflement se fait sentir en raison de la charge additionnelle.

#### Rencontre avec le ministère concernant la reprise du CCTT

Une rencontre a également eu lieu avec le ministère concernant la reprise du Centre collégial de transfert de technologie (CCTT). La discussion s'est bien déroulée, le ministère souhaitant s'informer de l'état d'avancement du dossier. Le processus suit son cours, et le travail actuel porte principalement sur la reprise des équipements. Une rencontre avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) est prévue afin de le tenir informé de l'évolution du dossier.

#### Retour sur la mission au Sénégal

Un retour a été fait sur la mission effectuée au Sénégal. Il s'agit d'une mission réussie, marquée par la diplomation d'étudiantes et étudiants inscrits à une attestation d'études collégiales (AEC) délocalisée, soit 19 étudiantes et étudiants dans le programme *Techniques d'éducation à l'enfance* – une première pour l'établissement. Une autre cohorte est prévue pour février, et une nouvelle AEC en éolien est désormais offerte en mode délocalisé. Du matériel a également été remis dans le cadre du projet Solutions écosystémiques d'adaptation durable (SEADAD), et des visites de terrain ont été effectuées pour de futures entreprises-écoles dans le cadre du projet Compétences professionnelles et employabilité des jeunes en environnement (COPEJ). La mission a bénéficié d'une visibilité médiatique appréciable.

#### Ressources humaines

Sur le plan des ressources humaines, deux affichages sont actuellement en cours et des entrevues pour des postes de cadre se tiendront la semaine prochaine. Si le tout évolue favorablement, un conseil d'administration extraordinaire devra être convoqué pour la nomination de deux personnes, soit la Direction du campus des Îles-de-la-Madeleine et le coordonnateur ou la coordonnatrice des ressources humaines.

## 24. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le directeur des études, M. Serge Rochon, transmet les points d'information suivants :

Le directeur des études informe les administrateurs que l'association étudiante de Gaspé a adhéré, comme de nombreuses associations étudiantes au Québec, au Plan Major, une organisation qui offre une gamme complète d'assurance collective. Cette nouveauté suscite beaucoup de questionnements du côté des étudiantes et étudiants en raison du coût élevé de 64 \$ par session. Il ne s'agit pas d'une décision du Cégep, mais d'une décision de l'association étudiante de Gaspé, qui a tenu un vote en assemblée générale, et leur démarche est conforme à la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants*. Le Plan Major pourra cependant rembourser les étudiantes et étudiants qui souhaitent se retirer de ce régime d'assurance collective à compter du 1<sup>er</sup> février 2026.

M. Rochon fait le point sur la révision du programme de *Soins infirmiers*. Un chantier qui était attendu depuis longtemps puisque le devis ministériel en soins infirmiers n'a pas été revu depuis 20 ans. Le ministère de l'Enseignement supérieur a consacré beaucoup de ressources pour cette révision et a consulté 150 infirmières et infirmiers dans les 17 régions administratives pour élaborer le projet de formation. Les départements de soins infirmiers des 46 cégeps vont valider le projet de formation en décembre prochain. Cette consultation, qui aura lieu en fin de session, n'est pas idéale, ce qui a suscité une controverse dans le réseau collégial. Les cégeps considèrent qu'ils manquent de temps afin d'analyser le travail convenablement. Le ministère a donc permis un délai jusqu'en janvier pour transmettre les commentaires. En principe, le nouveau programme sera dévoilé en juin et l'objectif est de se doter d'un programme moderne, qui reflète l'évolution de la pratique infirmière depuis 20 ans.

## 25. SUIVI DES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

Les fiches de projets sont déposées à titre informatif.

Fichier joint : *Fiches\_projets\_international\_2025-12-02*

## 26. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été posée.

## 27. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration aura lieu le 4 février 2026.

## 28. LEVÉE DE LA SÉANCE

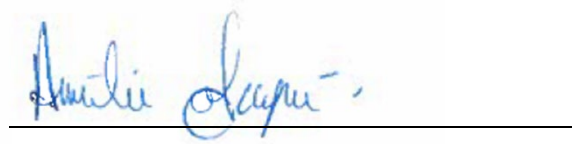
Avant de lever la séance, le président présente aux membres un sondage d'évaluation de la séance. Les membres sont invités à remplir le sondage à la fin de la séance pour évaluer leur participation et l'organisation de celle-ci. Le sondage se trouve sur la page d'accueil de l'Espace-Conseil d'administration. Un courriel est acheminé à tous les membres dès maintenant avec le lien.

Sur une proposition de M. Jean-François Sénéchal, appuyée par M<sup>me</sup> Nathalie Leblanc, l'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la séance levée à 16 h 57.

## SIGNATURES



Gino Thorne  
Président du conseil d'administration



Amélie Gagné  
Secrétaire générale